

BULLETIN MUNICIPAL



JANVIER 2019





Edito ...

En ce début d'année 2019, vous découvrez ce nouveau bulletin municipal, le cinquième de mon mandat. Il a été entièrement rédigé et mis en page par les membres de la commission communication. Vous y trouverez toutes sortes d'informations : les travaux réalisés, des contacts utiles, des rappels de quelques règles de savoir-vivre ainsi que les articles relatifs aux associations qui ont bien voulu communiquer sur leurs activités. Cet édit me permet d'aborder quelques points qui me paraissent importants.

Comme vous avez pu le constater, nous avons entrepris de rouvrir le chemin rural qui part du fond du lotissement des Coteaux et qui débouche à l'arrière de la ZA du Vallon : ce chemin permettra aux piétons de rejoindre en toute sécurité les commerces et les services installés sur cette zone ; ce sera aussi un lieu de promenade ombragé accessible à tous, où les véhicules à moteur seront interdits garantissant ainsi la tranquillité des riverains, des piétons et des cyclistes.

Dans les semaines qui viennent, les abords de la garderie municipale et de l'école Sainte-Marie-des-Prés seront sécurisés par la mise en place d'un radar pédagogique et d'une signalétique renforcée. D'ici l'été, la fibre arrivera sur une première partie de la commune pour se généraliser en suivant en 2020.

Depuis ce début d'année et dans le cadre de sa démarche d'économie d'énergie, la municipalité a décidé de procéder à l'extinction de l'éclairage public sur le créneau horaire de 23h00 à 6h00 du matin en semaine et de 24h00 à 6h00 du matin la nuit du samedi au dimanche. L'ensemble du village est concerné mis à part la traversée du village par la RD 840 ainsi que quelques rues adjacentes dont l'éclairage est piloté et sectorisé par les mêmes cellules que la route départementale. Cette démarche d'économie avait déjà débuté au préalable en changeant l'ensemble des projecteurs fluo très énergivores. La réduction de la puissance de la plupart des lampes du territoire et la mise en place d'horloges astronomiques permettant de se caler au plus près de la luminosité naturelle, viennent compléter cette volonté de maîtriser les dépenses de la commune.

Pour la première fois depuis 2014, les dotations de l'Etat n'ont pas baissé en 2018 pour notre commune, il n'en demeure pas moins que depuis le début du mandat, notre collectivité a perdu près de 90 000 € cumulés. Pendant ce temps, nous avons dû répondre à certaines obligations telles que la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et l'accessibilité des établissements publics. Parallèlement, nous avons continué à financer le fonctionnement de tous les services de proximité et à payer les charges de la collectivité tout en investissant dans les divers travaux réalisés depuis le début du mandat.

Cette année, certains d'entre vous ont bénéficié de la baisse de la taxe d'habitation. Sachez qu'à ce jour aucune information, à part celles parues dans la presse, ne nous est parvenue de la part de l'Etat concernant les modalités de compensation de la Taxe d'Habitation à la collectivité : ni quand, ni combien, ni comment...

L'équation consistant à répondre aux nombreuses sollicitations de la population avec des moyens financiers de plus en plus réduits (tant en terme de dotations que de subventions) devient de plus en plus difficile à résoudre... Il ne faut pas s'étonner que près de 50% des maires souhaitent ne pas se représenter lors des prochaines élections municipales de 2020.

Nous avons la chance de vivre dans un département rural, dans un bourg attractif où nous avons encore de nombreux services, commerces, artisans et associations : si nous voulons qu'ils restent viables, c'est à chacun d'entre nous de changer nos comportements et de consommer au plus près de nos territoires.

Nous devons être non seulement consommateurs mais également acteurs en nous investissant dans les associations locales si nous voulons que notre village continue d'être animé et attractif. Notre commune ne doit pas devenir une cité « dortoir » de l'agglomération rathénoise, elle doit vivre, bouger, innover : pour cela chacune et chacun doit s'impliquer dans son quotidien et donner de son temps dans le bénévolat.

Notre municipalité s'efforcera toujours de soutenir les associations mais elle ne peut pas assurer leur fonctionnement : chaque citoyen doit relever ce défi pour garantir et préserver le tissu social qui unit toutes les générations.

Respectueusement,
Christian Gomez

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour adresser à chacun d'entre vous nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour cette année 2019. Je vous invite à la cérémonie des vœux qui se déroulera le 13 janvier 2019 à 11h30 à la salle des fêtes de Saint-Christophe-Vallon.

Salle des fêtes



Réalisation de travaux à la salle des fêtes de Saint-Christophe-Vallon : un placard de stockage au niveau de la buvette, le changement complet du tableau électrique afin de répondre aux dernières normes...

Poursuite de l'aménagement et de l'embellissement de la place de la mairie avec la plantation de végétaux sur l'ancien emplacement du monument aux morts, l'installation de poubelles dont l'habillage a été réalisé par les employés communaux...

Place de la mairie



Ecole Publique



Poursuite de la rénovation des menuiseries à l'école publique avec le remplacement de la porte d'accès aux classes des CE et CM. Installation d'un bac à sable dans la cour des maternelles et restauration de la cabane en bois qui sera fixée dans la cour des grands...



Implantation de 2 cadres métalliques au niveau des 2 entrées du village sur la RD 840 destinés aux associations afin qu'elles puissent annoncer leurs manifestations.



Certains dispositifs (palettes, bâches) peuvent avoir des incidences sur la sécurité routière (visibilité, entrave à la circulation des piétons etc...) Une pollution visuelle est également engendrée par la multitude de palettes qui fleurissent de façon anarchique sur la commune.

Un arrêté municipal a été pris réglementant cet affichage.

Stade Municipal



Installation de l'éclairage et re-profilage de la route d'accès au stade « Nicolas Chavanon ».

Eglise de Glassac



Travaux d'aménagement et de rénovation du clocher de l'église de Glassac. Ces travaux, réalisés en régie, ont consisté à remplacer l'escalier intérieur menant au clocher et à installer des grillages pour condamner toutes les ouvertures afin de lutter contre la prolifération des pigeons.



Voirie générale



Remise en état de la route du Cambon.



Aménagement Urbain



Réouverture et aménagement d'un chemin piétonnier entre le lotissement des Tilleuls et la ZA du Vallon.

Cet aménagement urbain permettra ainsi à la population de se rendre à la ZA du Vallon en toute sécurité, sans longer la RD 840.



Autres réalisations et achats 2018 ...

- Achat d'un ordinateur et de petits équipements pour la nouvelle classe de l'école publique Arc-en-Ciel
- Travaux d'aménagement et de rénovation des deux appartements T3 au 8 route de Cransac
- Travaux de plomberie au Centre de Loisirs (évacuation des eaux usées)
- Achat d'un désherbeur thermique porté
- Achat de bancs publics pour le village
- Travaux d'aménagement et d'accessibilité sur la salle des fêtes de Testet
- Remplacement du lave vaisselle de la cantine scolaire
- Remplacement de l'aspirateur de la cantine scolaire
- Achat d'une alarme supplémentaire pour détecter les incendies à l'école publique
- Remplacement du lave linge de l'école publique Arc-en-Ciel

Cérémonie des vœux 2018



Après une ouverture musicale animée par l'orchestre de l'école de musique de Conques-Marcillac, c'est devant une assistance fournie que le maire Christian Gomez, entouré de son conseil municipal, a ouvert le dimanche 14 janvier 2018, la traditionnelle cérémonie des vœux.

Cantine scolaire



Certains parents d'élèves ayant souhaité la mise en place de repas « bio » à la cantine scolaire, la municipalité a adressé un questionnaire à l'ensemble des parents pour connaître leur souhait sur ce projet et déterminer les conditions dans lesquelles il pourrait voir le jour. Suite à ce sondage auquel une grande majorité de parents a répondu, le conseil municipal a décidé, lors de sa réunion du 3 juillet, de proposer un repas bio par semaine à partir de la rentrée scolaire de septembre.



En accord avec l'Auberge de Bruéjols, traiteur qui livre les repas à la cantine, ce repas bio est servi chaque jeudi. Le surcoût de 0,95 € par repas est pris en charge à hauteur de 0,50 € par la collectivité, le solde étant à la charge des parents.



Festival « Ouvrir l'œil »



Avec près d'un millier de spectateurs accueillis, des films arts et essais, des films de patrimoine, un ciné-concert exceptionnel, la présence de la réalisatrice Elsa Diringer, l'association Mondes et Multitudes a dressé un bilan positif et encourageant du festival de cinéma « Ouvrir l'œil » qu'elle a organisé à Saint-Christophe-Vallon le week-end du 20 au 22 avril 2018.

«Merci à tous nos partenaires, à la municipalité, à la bibliothèque et à nos bénévoles d'avoir permis la concrétisation de ce festival qui a offert du rêve aux spectateurs. Nous avons vécu de beaux moments de partage, de rencontres et d'émotion, autour des nombreuses activités qui ont accompagné les neuf séances programmées pendant 3 jours: ateliers d'éducation aux images, initiation à la table Mash-up, exposition, soirée dansante, ciné cirque, un ciné danse... ».

Le festival a également été ponctué par la projection des courts-métrages réalisés avec Mondes et Multitudes dans le cadre d'ateliers d'éducation aux images, ce qui a ravi les cinéastes en herbe qui ont découvert leurs œuvres sur grand écran.



Accueil par la bibliothèque municipale des enfants des centres aérés invités au festival.

Permis internet

Les enfants de CM2 de l'école publique Arc en ciel ont participé au programme de prévention pour un bon usage d'Internet mis en place par la gendarmerie nationale, Axa prévention, en partenariat avec l'Education Nationale. Conseils destinés aux enfants mais aussi aux parents sur les pièges du Web, révision des règles de bonne conduite etc ... Comment vivre le meilleur de l'aventure Internet en toute sécurité. Tous les enfants ont brillamment réussi leur permis.



Inauguration



« **Stade Nicolas Chavanon** », le terrain de foot de Saint-Christophe-Vallon porte désormais le nom du jeune joueur décédé tragiquement sur cette pelouse le 9 novembre 2014. Ce stade vient par ailleurs d'être équipé d'un éclairage rendu nécessaire pour un accueil optimal des rencontres et nombreux entraînements qui s'y déroulent. Samedi 20 octobre 2018, la municipalité a organisé une cérémonie officielle pour célébrer ces deux événements simultanés lors d'une soirée où émotion et moment festif se sont mêlés en parfaite harmonie .



C'est en présence de Michèle Lugrand, secrétaire générale de la préfecture et devant un imposant parterre d'élus, de représentants d'associations, du district de Football, de la gendarmerie, des sapeurs pompiers, du Sieda et d'un public venu en nombre que Christian Gomez, maire de Saint-Christophe-Vallon, a pris la parole tout d'abord pour faire la genèse du projet d'éclairage, « un investissement à long terme pour notre jeunesse, un équipement d'environ 45 000 €, dont seulement 5 000 € sont restés à charge de la commune ». Le maire a adressé de nombreux remerciements à toutes les parties prenantes et s'adressant aux parlementaires présents il leur a demandé de « continuer à aider les territoires ruraux et de faire le maximum pour que le notre reste en Zone de Revitalisation Rurale après 2020 ».



Christian Gomez a ensuite rendu un poignant hommage à Nicolas Chavanon :

« un enfant du village animé par la passion du foot qu'il a pratiqué avec fidélité pendant 27 ans dans le club de son cœur. Co-président du comité des fêtes, il était à l'écoute, au service des autres, dans son travail comme dans ses activités associatives, à l'image de ses parents, Gisèle et Jean-Claude, qui ont été ses plus fidèles supporters et qui sont d'ailleurs toujours impliqués dans le club, dans le Renouveau Sportif et dans des associations départementales dans le domaine du handicap ».



Au nom de Foot Vallon, Bernard Borg a chaleureusement évoqué la mémoire de Nicolas tout en remerciant la municipalité pour la réalisation de l'éclairage, avant que ne soit coupé le ruban tricolore et dévoilée la plaque commémorative.



Journée Citoyenne

Les Saint-Christophorois ont une nouvelle fois répondu présent pour participer à la journée citoyenne proposée par la municipalité le dimanche 3 juin. Quelques 80 bénévoles de toutes générations se sont retrouvés autour des élus avec le maire dans le rôle de chef de chantier du jour, chargé de l'organisation des tâches.



Certains se sont retrouvés de très bonne heure pour entreprendre le nettoyage des espaces publics ainsi que l'ouverture ou le débroussaillage de chemins. D'autres, et en particulier de nombreuses mamans accompagnées de leurs enfants, s'étaient équipés d'une panoplie complète de jardiniers pour s'attaquer à la plantation des multiples fleurs qui agrémentent les bacs du village.

Chacun a bien travaillé, à son rythme, selon ses possibilités, et surtout dans une agréable ambiance de bonne humeur.

Après l'effort, le réconfort... le repas de midi pris en commun sous forme d'auberge espagnole a également contribué à consolider cette dynamique « de bien vivre ensemble » chère aux élus qui ont remercié les participants mobilisés pour « ce moment d'échanges, de partage et de solidarité qui permet d'améliorer le cadre de vie de la commune, mais aussi de tisser des liens durables au-delà du simple événement ponctuel ».





Le 10 août, à la stèle des Hermets

Fidèles à leur devoir de mémoire, Marie-José Augey, co-présidente de la Maison de la Mémoire, de la Résistance, de la Déportation et de la Citoyenneté d Aubin, les adhérents des associations de l ANACR et de la FNDIRP accompagnés d élus et d habitants du secteur ont rendu hommage aux résistants ou civils tombés sous les balles des nazis, aux Hermets, à Panat ou à Nuces le 10 août 1944.

Le 11 novembre, au monument aux morts



Commémorations



Christian Gomez, transmettait le message du Président de la République à l'occasion du centenaire de l'armistice de 1918.

Il mettait l'accent sur « la vigilance qui doit être celle de tous les français dans la conscience de l'histoire et dans le refus de la répétition. Nous savons avec quelle force, les nationalismes, les totalitarismes, peuvent emporter les démocraties et mettre en péril l'idée même de la civilisation. Nous savons que l'Europe unie, forgée autour de la réconciliation de la France et de l'Allemagne, est un bien plus fragile que jamais. Soyons dignes du sacrifice de ceux qui, il y a un siècle, sont tombés au cours de ces terribles combats. »

Christian Gomez et Michel Sirvain ont ensuite déposé une gerbe devant le monument aux morts avant de retrouver à la mairie, tous les participants à cette manifestation pour un moment de convivialité.



Bibliothèque municipale

Les activités de l'année :

Expositions peinture et photos

Killian, jeune artiste decazevillois, nous a fait le plaisir d'une nouvelle exposition de ses œuvres dans notre bibliothèque.

Tinekee Joordens, artiste d'origine hollandaise installée à Valady, nous a présenté des portraits et natures mortes, tableaux peints avec plusieurs techniques de peinture (huile, aquarelle, encre de chine).

L'Exposition « Photos Re(pères) », nous a été proposée par de jeunes adolescents du centre de loisirs le Créneau initiée par Vallon de Cultures. Il en ressort des portraits singuliers de celui ou celle qui fait figure de repère et aide à grandir.

Accueil des élèves des deux écoles une fois par trimestre

Au cours de cet accueil, les élèves ont pu effectuer une lecture en autonomie ou profiter d'une lecture contée. Il leur a été également proposé une animation autour de l'expo du moment : Tinekee leur a présenté ses outils et ses techniques, Killian a répondu à leurs questions concernant ses tableaux.

En novembre, toutes les classes ont écouté des histoires racontées avec un Kamishibai, petit théâtre japonais en bois.

Accueil des enfants du centre de loisirs en juin, pour une animation autour de l'art aborigène.

Festival « Ouvre l'œil »

Du 19 au 22 avril 2018, la bibliothèque a participé au festival organisé par l'association Mondes et Multitudes, dans la salle des fêtes de Saint-Christophe-Vallon. Autour de ce festival, la bibliothèque a accueilli plusieurs groupes d'enfants pour de la lecture plaisir et a proposé une exposition « le cinéma c'est quoi ? ». Les participants ont pu également emprunter un livre + un film, et les ados des séries de livres « boîtes ados ».





Vide-grenier de livres

Ce vide-grenier a été organisé le dimanche 30 septembre, conjointement par les bibliothèques de Saint-Christophe-Vallon, Nuces et Clairvaux. Il a accueilli une trentaine d'exposants qui ont proposé des livres en tous genres, du roman récent aux plus vieux magazines, des cartons entiers de BD, un grand choix de vinyles, des vieilles plumes et des affiches recyclées dans d'originaux collages. Cette offre a satisfait un nombreux public qui a répondu présent une nouvelle fois. Cet événement occupe désormais une place de choix dans l'agenda des manifestations locales. Rendez-vous en 2019.

Notre équipe a eu le plaisir d'accueillir **5 nouvelles bénévoles** pour aider à faire vivre la bibliothèque du village. Avec leur aide, nous continuerons à nous impliquer avec enthousiasme et dynamisme. Nous remercions les personnes qui ont fait des dons de livres, et rappelons que nous n'acceptons que les livres récents et en bon état.

Les bénévoles de la bibliothèque vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2019. Ils se feront un plaisir de vous accueillir le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h. La première année d'inscription est gratuite, elle est ensuite de 5€ par an.

« Lire, c'est voyager n'importe où, n'importe quand »

Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes cherche un nouveau bureau

L'année du comité a donc débuté avec « the » classique : le réveillon de la Saint-Sylvestre animé par Guillaume Fric. Une soirée festive et gourmande qui a ravi les nombreux convives venus remplir la salle des fêtes de rires et déhanchés endiablés jusqu'au petit matin ! Les Comitéens se sont ensuite retrouvés à la mi-juin pour l'incontournable Feu de la Saint-Jean animé par le groupe « Coup de Phil ». Les toulousains ont bien fait monter la chaleur en attendant l'allumage du brasier tant apprécié par petits et moins petits de la commune. Mais comme tout le monde le sait, le Feu était l'amuse-gueule avant le plat de résistance : la Fête votive du dernier week-end de juillet ! Certes, au vu du nombre décroissant de bénévoles, le bureau avait pris la décision d'amputer le vendredi soir pour cette édition, afin d'être certain que tout le monde garde les forces nécessaires pour assurer le reste du week-end à fond. Le samedi, à travers les nombreux divertissements pour familles et le bal animé par le groupe « Bruit de Fond » et suivi de l'habituel « Fly Night Discomobile », a su ravir le public venu certes un peu moins nombreux que les éditions précédentes. Le dimanche, véritable totem de la fête, est donc resté inchangé avec le triptyque déjeuner - pétanque - repas dansant animé par « Barry William ».

Il est à noter que l'été a été propice à l'entrée de quelques jeunes Comitéens venus renforcer en nombre et surtout en énergie les habitués de l'association. Celle-ci a traversé plusieurs décennies avec parfois des hauts et des bas, tous ayant leurs raisons propres, étant même mise en pause à une époque pour mieux se relever par la suite ! Et il faut avouer que c'est une situation semblable qui pourrait arriver en avril 2019. La raison ? Malgré un petit recrutement, il faut souligner que l'équipe du bureau n'évoluant que très peu depuis de nombreuses années s'essouffle et se retrouve démissionnaire. Et comme chacun sait, un bureau est vital pour l'activité d'une association, ce qui pourrait impliquer une nouvelle pause dans l'histoire du Comité des Fêtes de Saint-Christophe-Vallon, ce que les membres du bureau sont les premiers à déplorer. Il est donc important de garder à l'esprit que cette « institution » de la commune sert à animer celle-ci et à la faire vivre, et qu'elle reste ouverte à quiconque serait intéressé pour venir expérimenter l'ambiance, la joie de vivre et le dévouement de ses membres à délivrer des manifestations de qualité toujours tournées vers le public et pour le public. Cette année 2018 s'achèvera donc avec le réveillon de la Saint-Sylvestre et la préparation de cet événement, tous les après-midis à partir du 26 décembre à la salle des fêtes. Ce qui pourrait être un moment propice pour rencontrer les membres du Comité. Ceux-là même qui continuent à incarner un esprit joyeux, motivé et ouvert dans chacune de leurs actions. Il n'y a aucune limite d'âge pour avoir envie de faire vivre son village !

Ecole Publique Arc-en-ciel



2017/2018 s'est achevée avec la traditionnelle fête de fin d'année durant laquelle se sont exprimés de nombreux talents! Quelques jours auparavant, chaque classe a effectué une sortie (les plus jeunes se sont rendus dans une ferme pédagogique, les CP/CE1 ont visité le gouffre de Padirac et le rocher des aigles, les CE1/CE2 ont découvert le musée Terra Olt et effectué une mini-croisière sur le Lot, les CM ont visité la miellerie de Sénergues et terminé leur journée en allant chanter à la maison de retraite de Clairvaux.)

Cette année scolaire 2018/2019 a vu l'école reprendre le rythme des 4 jours. L'équipe enseignante reste stable ainsi que les effectifs (92 élèves). Le projet d'école reconduit pour sa dernière année a pour objectif : vivre ensemble, donner du sens aux apprentissages et maîtriser la langue française.

De nombreux projets riches et variés viendront enrichir l'enseignement quotidien en classe : participation au spectacle des Jeunesses Musicales de France, à la « Grande lessive », exposition sur le thème de l'ours, « Quinzaine de l'école maternelle » qui permet aux parents de présenter leur métier et leur passion aux enfants, rencontre et échange avec les résidents de la maison de retraite de Clairvaux, classe découverte « immersion anglais » au domaine de Laurière, participation à l'opération « Gros Bobos » avec le centre hospitalier de Decazeville, travail autour des premiers gestes de secours en lien avec la protection civile...

Comme chaque année, toutes les classes se rendront régulièrement au gymnase intercommunal afin de profiter des installations et de l'espace proposé mais aussi participer à des rencontres sportives avec les écoles du secteur. Nous investirons à nouveau la bibliothèque municipale où l'accueil chaleureux des bénévoles est très attendu par les enfants.

Au mois de juin, un cycle natation viendra clôturer l'année scolaire.



APE Arc-en-ciel

A travers ses actions, l'association des parents d'élèves (APE) de l'école publique Arc-en-Ciel de Saint-Christophe-Vallon permet de réunir des fonds afin de financer les transports, les sorties scolaires, les intervenants extérieurs, les spectacles, le goûter de Noël, les inscriptions USEP ainsi que les classes vertes.

Au delà de l'aspect financier, les diverses actions menées permettent à chaque famille et leurs enfants de pouvoir se rencontrer en dehors du cadre scolaire, dans la convivialité.

Cette année, en plus du quine annuel qui a eu lieu en novembre, nous vous proposons une braderie le 17 février 2019, un marché de printemps le 12 mai 2019.

Nous sommes joignables à tout moment à l'école ou par mail : ape.saintchristophe@hotmail.fr

Présidente : Sabine Garrel Présidente adjointe : Sylvie Bresa Trésorière : Caroline Birol Trésorière adjointe : Emilie Robert Secrétaire : Cyrielle Bernet,

Ecole Privée Sainte Marie des Prés

L'école Sainte-Marie-des-Prés, forte de ses deux classes multi-niveaux, propose une pédagogie différenciée adaptée à chaque enfant leur permettant de développer leur autonomie, leur confiance en soi et la solidarité dans l'école.

Au cours de l'année 2017-2018 les enfants ont eu la chance de mener un projet transverse « Voyage autour du monde ». Accompagnés par Olivier Savignac les enfants ont présenté un spectacle sur les continents au travers du chant, de la danse et du théâtre. Les enfants ont aussi réalisé avec M. Jehel une fresque sous le préau de l'école : ce fut encore l'occasion de se réunir et de mettre en avant les compétences de chacun.

Pour la rentrée 2018-19 la nouvelle directrice Cécile Grassi, est arrivée à l'école. La pédagogie Freinet est au cœur des apprentissages, avec des projets reposant sur le profil de la classe et des enfants. Accompagnée de 2 ASEM, la nouvelle équipe met en place de réels ponts entre les classes :

- un projet LAND ART qui amènera les enfants en sortie nature, au musée et aussi à réaliser pour les parents une exposition temporaire.
- Un prix du livre interne à l'école permet aux classes des temps de lecture partagée.

Le jardin va être réinvesti avec des plantations d'automne et la mise en place d'un potager au printemps, en lien avec l'équipe d'animation de Familles Rurales.

Pour Noël les enfants ont réalisé une crèche vivante et sont allés au cinéma de Decazeville.

- Une intervenante en Histoire Géographie vient chaque semaine et amène les enfants à découvrir leur environnement proche mais aussi l'histoire de leur département. Une intervenante en espagnol vient aussi compléter les compétences langagières des enfants.

Notre page facebook sera alimentée au fur et à mesure de l'année de ces nombreux projets qui viendront rythmer les apprentissages des enfants : <https://www.facebook.com/Ecole.Stemarie12>



APEL Sainte-Marie-des-Prés



L'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (APEL) contribue à animer la vie de l'école et de notre village de Saint-Christophe-Vallon. Un programme encore chargé cette année avec une journée « Shopping », deux quines, le vide-grenier, la vente de calendriers, la célébration de Noël et la kermesse. Ces actions permettent de créer du lien entre les familles et de financer les projets éducatifs de l'école Sainte-Marie-des-Prés.

Lors de l'Assemblée Générale de l'Association (APEL), le 22 septembre 2018, le conseil d'administration a accueilli de nouveaux membres. Voici le bureau constitué cette année :

Président : Antony Pègues, Vice-présidents : Céline Bessière, Mathieu Trincal, Trésorières : Laurence Vayre-Boyer, Maëva Cerneaux, Secrétaires : Valérie Raynal, Anne Morand et Elodie Singlard-Causse

Maison de santé

2 nouvelles installations à la maison de santé ...
Une psychologue et une diététicienne



Véronique Fabre Clapier

Psychologue diplômée d'un master professionnel en psychologie clinique à Paris VII, Véronique Fabre-Clapier, vient d'ouvrir un cabinet à la Maison de santé de Saint-Christophe-Vallon, 36 route de Rodez. Après des débuts comme infirmière dans un hôpital de jour, en psycho-gériatrie, elle a travaillé ensuite dans un foyer de réinsertion pour des femmes en difficulté psychique avant de devenir enseignante puis psychologue clinicienne. Elle a alors exercé un poste de psychologue scolaire.

« Aveyronnaise d'origine, j'habite désormais à Goutrens et mon installation comme psychologue clinicienne à Saint-Christophe-Vallon correspond à l'aboutissement de mon projet professionnel porté par la volonté de mettre à profit mon expérience diversifiée dans l'accompagnement des patients de tous âges ». Madame Fabre s'inscrit dans une démarche de prévention et de thérapie qui passe essentiellement par « l'écoute et la mise en mots des maux, afin de mieux se connaître ou de retrouver équilibre et mieux-être ». Elle souhaite aussi pouvoir privilégier le travail en équipe pluridisciplinaire avec les autres professionnels de santé pour que « puissent se croiser efficacement les regards des uns et des autres afin de résoudre au mieux les problèmes rencontrés ». Consultations sur rendez-vous au 06 37 48 45 19.



Isabelle Pajot

Isabelle Pajot, originaire de Vendée, a ouvert récemment son cabinet de diététicienne-nutritionniste à la maison de santé de Saint-Christophe-Vallon, 36 route de Rodez. C'est un « coup de coeur » familial qui l'a conduite à Saint-Christophe-Vallon, où elle est venue rejoindre son compagnon Benoît Brachet ayant installé son cabinet de shiatsu il y a 4 ans.

Isabelle a suivi un parcours professionnel qui n'est pas banal, débutant par une formation d'ingénieur en agroalimentaire, suivie d'un emploi en recherche et développement. Et puis... en 2009, changement total de cap ! « J'ai vraiment eu envie de me diriger vers une alimentation plus naturelle ».

Elle entreprend alors une formation de diététicienne-nutritionniste, un métier qu'elle exerce pendant six ans en Bretagne, en cabinet libéral et en clinique.

« Je propose des suivis nutritionnels avec une approche basée sur une alimentation équilibrée pour que les personnes retrouvent leur poids de forme, sans frustration, sans fringale et sans régime ». Consultations sur rendez-vous au 06 70 61 14 35.

Banque Alimentaire

Le vendredi 30 novembre et le samedi 1er décembre se sont déroulées les journées de collecte nationale pour la Banque Alimentaire. A Saint-Christophe-Vallon les magasins Utile, Netto et la boucherie-alimentation Tardieu ont activement participé à cette opération.

Grâce à l'élan de générosité de tous, près d'une tonne de denrées non périssables et produits d'hygiène a été recueillie. Le produit de ces collectes est redistribué aux plus démunis sur le territoire Conques/Marcillac-Vallon, sous l'impulsion de Cathy Barret présidente de l'association Conques/Marcillac Solidarité.



Merci aux généreux donateurs, aux magasins partenaires mais aussi aux élus et bénévoles de Saint-Christophe-Vallon et des communes voisines de Clairvaux, Valady, Marcillac-Vallon, Mouret et Goutrens, venus prêter main forte au magasin Netto. De nouveaux bénévoles seraient les bienvenus pour étoffer l'équipe en place. Ils peuvent s'inscrire auprès de France Deltour, référente de la Banque Alimentaire sur le secteur, ou en s'adressant à la mairie de Saint-Christophe-Vallon.



« L'École du Pin et de la Grue » poursuit sa belle aventure avec une augmentation conséquente des effectifs, et qui s'est encore confirmée en ce début de saison 2018/2019.

Le nombre de membres en octobre est déjà égal à celui des inscriptions atteint à la fin de l'année dernière (il y a toujours un certain nombre d'inscriptions en cours d'année, parfois même jusqu'en mai). Le mot « École » n'a pas été choisi au hasard.

Ecole du Pin et de la Grue



Le Qi Gong est considéré en Chine comme une des branches de la MTC (Médecine Traditionnelle Chinoise), qui est essentiellement préventive, et les cours s'accompagnent toujours de nombreuses informations en liaison avec celle-ci sur l'intérêt des exercices effectués, dans le cadre de la vision chinoise du fonctionnement de l'être humain où le corps et l'esprit sont indissociables.

Le but est d'apporter aux élèves un maximum d'autonomie dans leur pratique : « Je comprends ce que je fais et pourquoi je le fais ». Réunissant les deux « branches » de l'ECPG de Saint-Christophe-Vallon et d'Anglars), un remarquable stage d'approfondissement a été proposé en mai, animé par le Villefranchois Dominique Clergue, double médaillé d'or en 2017 aux championnats du monde de Taïchi à Taïwan.

Le sérieux du travail n'est pas incompatible avec la bonne humeur et la convivialité, bien au contraire ! L'année dernière, l'ECPG a organisé un voyage en car pour visiter le merveilleux festival des lanternes chinoises de Gaillac - ce voyage va être renouvelé cette année - ainsi qu'une sortie de fin d'année en forêt de la Vaysse : pratique du Qi Gong en matinée, suivie d'un pique-nique, le tout sous le signe de l'amitié, sans oublier le repas pris à l'excellent restaurant vietnamien Hong Linh à Rodez. Bref, merci à tous, et encore une belle année à venir à l'ECPG !

Club de Gym

Une trentaine de licenciées a rejoint cette année notre club. L'énergie débordante de notre prof Sandra étant communicative, elle anime des séances très dynamiques de gym d'entretien à la salle polyvalente de Saint-Christophe-Vallon tous les mardis de 20h30 à 21h30. Chaque semaine le cours est différent ce qui permet une grande diversité d'activité sans monotonie.

Nous pratiquons de la gym d'entretien tel que LIA, abdos, renforcements musculaires, steps, exercices cardio respiratoires, fit boxing, HIIT, circuit training, stretching... sur de la musique très rythmée.

Pour travailler, nous utilisons des bandes lestées, élastibandes, steps, bâtons, chaises, ballons... Tout ce matériel est fourni par le club. Nos cours s'adressent à tout public et ne demandent pas de condition physique particulière. Chacun travaille à son rythme et selon ses capacités. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année... chaque cours est unique. Si vous le souhaitez, vous pouvez venir participer à 2 cours gratuitement avant de vous engager. Dynamisme, convivialité, bonne humeur garantis ! Nous acceptons les règlements par les CE ainsi que les coupons sport ANCV. Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez nous joindre au 05.65.72.65.65 ou au 05.65.71.89.70.



C'est une des plus importantes structures de l'Aveyron, C'est 12 salariés temps plein,
C'est 170 familles adhérentes,
C'est plus de 200 enfants (100 pour le site de Saint-Christophe-Vallon),
C'est la garderie péri-scolaire de 7h à 9h et de 17h à 19h au château avec une moyenne de 50 enfants matin et soir,
C'est le centre de Loisirs le mercredi sur Saint-Christophe-Vallon et Nuces avec environ 25 enfants sur chaque site.
C'est les séjours de l'été avec 4 camps dans l'Hérault au « lac du Salagou » qui ont enchanté 81 enfants et ados de 6 à 15 ans,
C'est la ruche sur 3 semaines en juillet et 3 semaines en août avec un taux d'occupation d'environ 30 enfants par journée.
C'est le RVDJ « Rendez-Vous Des Jeunes » qui accueille 40 jeunes le vendredi soir de 19h à 21h pour les pré-ados (9 - 10 ans) et de 19h à 22h pour les ados (collégiens et lycéens) pour monter des projets dans une démarche de responsabilisation qui leur permettent de s'émanciper, de se projeter dans l'avenir en touchant du doigt la complexité des différentes étapes à suivre pour atteindre un but fixé,
C'est les « Globes Trotteurs » avec des jeunes de 15 à 19 ans les impliquant dans le montage et les différentes phases d'élaboration de projets locaux et humanitaires.
C'est les cours d'informatique les lundis matins de 9h à 12h,
C'est l'aide aux devoirs les lundis et jeudis soirs. Merci à Reine, Viviane, Anne-Marie, Monique et Françoise qui, de par leurs motivations et leurs engagements, permettent à l'aide aux devoirs de fonctionner.
C'est la participation au festival « Ouvre l'oeil » avec la réalisation de courts métrages.
C'est un stage de « Baby-sitting » en partenariat avec le RIJ « Réseau Information Jeunesse » durant 3 jours qui a permis de former 14 adolescents à la bonne conduite à adopter pour la garde ponctuelle d'enfants. Familles Rurales et l'Espace Emploi de Marcillac assurent le relais entre ces jeunes et les familles qui recherchent un ou une baby-sitter.
C'est la soirée « Bien-être » en mai (soirée réservée aux femmes),
Ce sont les soirées débats, ateliers et conférences sur « La place des grands parents dans la cellule familiale », « Jouons ensemble contre les disputes » ...
C'est la mutualisation de spectacles avec les autres centres de loisirs du canton.
Ce sont aussi des moments d'échanges et de partage avec les adhérents lors de la fête des Familles en juin et de la fête de Rentrée en septembre,
C'est le cabaret de Noël qui implique lors d'une soirée les enfants et les animateurs dans des sketches, scénettes et chants pour le plus grand plaisir des familles.
Ce sont plein de projets pour 2019. Des projets avec d'autres associations du Vallon pour mutualiser les moyens.
Merci à nos partenaires Mairies, Communauté des Communes, CAF, MSA sans qui l'association ne pourrait pas fonctionner.
Merci aux salariés pour leur implication auprès de nos enfants. Merci aux bénévoles et aux familles qui font vivre l'association. Merci aux enfants qui sont l'avenir de notre commune.
Vous pouvez consulter les programmes d'animation et les informations concernant l'association sur son site internet <http://famillesrurales-vallon.fr>



Club de l'Amitié

Les activités réalisées en 2018 :

- Thé dansant
- Spectacle « un amour de Music-Hall »
- Théâtre « Les compagnons des Armenies »
- Quine
- Journée Repas suivi d'attractions diverses
- Journée escapade dans le Lot et Garonne
- Sans oublier les après-midi récréatifs qui ont animé toutes ces journées.

Nous vous donnons rendez-vous à l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 26 janvier 2019 à partir de 14h00, pour vous présenter le bilan de l'année. A cette occasion, suite à la démission de la Présidente et de quelques membres du bureau, une nouvelle équipe sera constituée.

Pour tout renseignement complémentaire, vos suggestions, vous pouvez nous joindre au tel **05 65 72 74 08**, mail vejy15800@gmail.com Facebook : **Club amitié de Saint-Christophe-Vallon**

L'association « Club Amitié de Saint-Christophe-Vallon » a pour but de regrouper toutes les personnes de la commune en vue d'organiser des loisirs de détente, des voyages, des manifestations diverses et de nombreux repas afin de créer une atmosphère d'entente et de convivialité entre tous nos adhérents. Elle est présidée par Marie-Thérèse Delcuzoul assistée de bénévoles. 109 membres composent l'association pour l'année 2018.



Prochains rendez-vous :

Dimanche 6 Janvier 2019 à 14h30 : Thé dansant

Samedi 26 janvier 2019 à 14h00 : Assemblée Générale

Foot Vallon

Foot Vallon Club, école de football labellisée par sa fédération, regroupe en son sein 320 licenciés, des tous petits soit 5 ans aux plus grands... tout ce petit monde est encadré par des éducateurs et dirigeants bénévoles et diplômés, dont l'investissement s'inscrit dans les objectifs que sont le développement de chacun, l'épanouissement et le respect. Notre vocation dépasse le cadre du football avec un engagement pris auprès de nos instances, engagement tourné vers des notions pédagogiques et valeurs de la vie de tous les jours, on joue au foot certes, mais on joue au foot dans le respect de chacun, la compétition et les résultats sont importants, mais le plaisir doit toujours être mis en avant. Nous « surfons » sur la réussite de notre équipe de France et assumons une belle évolution de nos effectifs sur les catégories jeunes, évolution due aussi et encore plus à la reconnaissance de l'excellent travail de nos éducateurs, bien aidés par des parents qui s'investissent de plus en plus, pour encadrer en toute sécurité nos enfants. Le club dispose désormais d'infrastructures de qualité en constante évolution.

Nos portes sont grandes ouvertes à toutes les personnes voulant nous rejoindre et participer au développement de notre club, tant dans le domaine sportif qu'associatif. Allez FOOT VALLON !!



Le Renouveau Sportif du Vallon

Le Club affilié à la Fédération Française de la Retraite Sportive, sous la tutelle du Ministère des Sports, propose à toute personne, à partir de 50 ans, des activités sportives adaptées et variées pour le bien-être de nos seniors.

La saison 2018/2019 révèle un emploi du temps particulièrement attractif, avec des bénévoles totalement dévoués et compétents. Les 320 adhérents remercient tous ces encadrants indispensables.



Au niveau sportif : les Brevets fédéraux et les initiés encadrent les randonnées à 3 niveaux, la danse, le swin golf et bientôt la marche nordique. Les professionnels dispensent les ateliers gym d'entretien, gym douce et yoga (en photo Bernadette nouveau professeur est très appréciée).

Au niveau administratif : nouvelle équipe motivée pour une gestion raisonnée, afin de pérenniser les actions et maintenir un bon équilibre financier.

Au niveau festif : mise en place d'un groupe performant ; bienveillant et très engagé dans la réalisation des manifestations ludiques et festives créant ainsi le lien social tant recherché .

Prévisions : Téléthon avec Familles Rurales le 2 décembre 2018 - Formation internet dès Janvier 2019 - en avril : journée découverte et perfectionnement avec CTN Fédéral sur 4 disciplines - 18 mai : journée intergénérationnelle, multi-activités ouverte à tous, avec les jeunes de Familles Rurales et feu de la Saint Jean en juin - le 10 août : Festival du Rouergue (à concrétiser) - 2 « Thés dansants » le 3 février et le 27 octobre .

A savoir que le terrain de swin golf sur l'espace Nicolas CHAVANON, Route de Decazeville , a reçu l'homologation nationale par la Fédération Française de swin Golf (photo). Le club est en ordre de marche et résiste aux tribulations administratives .

Venez nous rejoindre . Appelez-nous au : 05 65 72 68 56 - 06 85 10 57 17 - 06 84 69 11 35 - 05 81 55 91 37

Aïkival

AÏKIDO TRADITIONNEL - Art martial - Art de vivre - L'aïkido, art martial complet né au 20^{ème} siècle mais issu de l'enseignement d'anciennes écoles d'arts martiaux japonais, est enseigné dans le vallon depuis 12 ans.

Après avoir été suspendus pendant un an, les cours d'aïkido dispensés au complexe sportif de Saint-Christophe par le dojo de Marcillac ont repris à la demande de plusieurs pratiquants.

L'aïkido est une discipline qui permet de développer la confiance en soi, une bonne coordination, l'écoute et l'anticipation, par la pratique de techniques utilisant le mouvement et la force de l'« adversaire ». Cet art martial ne nécessite pas de capacités physiques particulières, chacun (homme, femme et enfant) pratiquant en fonction de ses possibilités et évoluant à son rythme. La rigueur et la persévérance que nécessite la pratique de l'aïkido n'excluent nullement la bonne humeur.

Maître Morihei Ueshiba, fondateur de cet art martial, insistait beaucoup sur ce point : « L'Aïkido est une voie qui permet de se découvrir soi-même et de se construire en tant qu'être humain afin de vivre une vie pleine et heureuse » - Maître Tamura.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année et un cours d'essai est possible à tout moment. Les cours se déroulent le lundi de 19h à 20h30 à Marcillac, le mercredi de 19h à 20h30 à Saint-Christophe-Vallon, le samedi de 10h30 à 12h à Marcillac - Pour tout renseignement : 05.65.71.83.02 / Yves ROGER - Professeur d'Aïkido

Vallon de Cultures

Vallon de Cultures, au cœur du projet culturel de territoire.

En 2018, Vallon de Cultures a participé à la mise en œuvre du projet culturel de territoire, construit dans une réflexion partagée entre élus et acteurs culturels. Les 30 actions menées cette année s'inscrivent dans les axes forts de ce projet : programmation d'événements, éducation artistique et culturelle et résidences d'artistes



Dans la programmation Vallon de Cultures fait la part belle au théâtre, en choisissant des spectacles pouvant se jouer dans les lieux insolites, répartis sur l'ensemble du territoire : « Racontars arctiques » en janvier au Garage à St-Cyprien, « Et mon cœur, c'est du poulet ? » pour la Saint-Valentin à Valady, « Au bout du comptoir, la mer » en avril à Grand Vabre, restaurant Les rives du Lot, aux Ateliers du geste au Grand Mas et à la Diligence à Nuces. Ces spectacles tout public sont souvent aussi proposés aux collégiens et s'accompagnent d'actions de médiation fort appréciées des élèves et des enseignants : rencontres-débats, ateliers, stages, ceci dans le cadre d'accueils en résidence, outil privilégié de l'action territoriale qui permet d'ancrer les projets dans la durée, de favoriser et d'accompagner les rencontres entre les artistes et le territoire, chacun se nourrissant de l'autre.

Au printemps, la 12ème édition du Festival ThéâtreVallon, temps fort de la programmation, bien identifié sur le territoire, a remporté un franc succès, avec plus de 1100 spectateurs cette année. La programmation exigeante, la mise en place d'un jury, le partenariat avec la FNCTA et le soutien technique d'Aveyron Culture contribuent à la reconnaissance du festival au-delà du département. Le partenariat avec les viticulteurs initié en 2018 permet au festival de tisser de nouveaux liens avec le territoire, en mettant en valeur ses spécificités.

Autres actions menées en faveur du public jeune : la rencontre avec l'auteur Cécile Chartre lors du Prix des collégiens et l'exposition itinérante « (re)pères » présentant les portraits réalisés par des adolescents avec le photographe Balint Porneczi. Le thème exploré : la figure du père, a particulièrement touché les adolescents.

Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, le projet pilote « Geppetto » (lecture et illustration) construit en partenariat avec Aveyron Culture et mené par F.de Dominicis et A.Massini a connu sa phase 1 avec des élèves du primaire de l'école de Souyri et sera poursuivi en 2019 avec des collégiens de 6ème. Il a donné lieu à une exposition à la Galerie de l'ancien hospice à Salles-la-Source.

Les résidents de l'EHPAD de Clairvaux et de l'accueil « les Myosotis » à St-Cyprien ont participé tout au long de l'année aux ateliers « Histoires cousues » initiés par Vallon de Cultures et menés par l'artiste Sophie Fougy et la conteuse Evatika. Dans le cadre d'un appel à projet départemental Culture et lien social, ces ateliers destinés à favoriser le lien social et la mémoire ont donné lieu à la création d'une œuvre artistique, d'un conte, et d'un livret témoin.

Mission accomplie donc pour Vallon de Cultures dans ses actions de développement culturel à destination de différents publics et sur l'ensemble du territoire de la communautés de Communes !



(re)pères

Exposition photo collective

Direction artistique:
Balint Porneczi

Aboiements

Quelques règles de conduites à observer ... pour vivre en harmonie

article R.1334-31 du Code de la santé publique et article L2212-2 du CGCT (pouvoir de police générale du Maire).

Concernant **les aboiements**, on parle de bruits de comportement ou de bruits domestiques. Ils sont soumis aux dispositions du **Code de la santé publique** : article R.1334-31 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.



Prolifération des pigeons

La prolifération des pigeons occasionne d'importants dégâts aux propriétés tant publiques que privées ... Évitez de déposer ou de jeter des graines, miettes de pain ou quelque nourriture sur les voies publiques ou privées. Pensez également à fermer tout élément de toiture ou autre accès permettant l'introduction des pigeons. (Code de la santé publique et réglementation sanitaire départementale Titre VI section 4 Art 120)

Epaves=Pollution

Les épaves de voiture et autres carcasses métalliques, pièces afférentes ou vieux bidons entreposés sur un terrain privé ou public, au vu et au sus de toute la population, constituent une infraction au code de l'environnement...Après mise en demeure et en cas d'inaction de la part du propriétaire ou du responsable, il peut être procédé à l'enlèvement des carcasses de voitures aux frais de celui-ci (article L 541-1 et suivants du code de l'environnement).

Attention danger

Des branches qui touchent aux fils électriques risquent de prendre feu. Si un arbre est trop près d'une ligne et que ses branches se cassent, cela risque de causer une panne de courant. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, Orange et l'éclairage public.

Chats errants

Devant la recrudescence des chats errants sur la commune, la municipalité invite fortement les propriétaires de chats à procéder à leur identification, rendue obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012 dès lors qu'ils sont âgés de plus de 7 mois et à leur stérilisation afin de faire cesser durablement les nuisances causées par cette prolifération (miaulements, bagarres, odeurs, excréments ...). Par ailleurs, il est fortement déconseillé de nourrir les animaux errants conformément au règlement sanitaire départemental de l'Aveyron. Tout manquement à ces dispositions peut conduire à des sanctions pouvant aller jusqu'à une contravention de troisième classe. Cette prise de conscience de la part de chaque propriétaire de chats, permettra d'éviter de mener une campagne de stérilisation à grande échelle en procédant à leur capture, à leur identification et à leur stérilisation, conformément à l'article L211.27 du code rural et de la pêche maritime, procédure qui engendrera forcément un coût très important pour la collectivité et ses administrés, notamment dans un contexte budgétaire très difficile...

Entretien des haies

Plusieurs administrés ont sollicité la mairie à ce sujet, en voici les grandes lignes...

- 1 - Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice.
- 2 - Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice. (Droit qui ne se perd jamais - Cassation civile 17 septembre 1975) même si l'élagage risque de provoquer la mort du dit arbre. (Cassation civile, 16 janvier 1991. Chambre 3).
- 3 - Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).
- 4 - L'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période propice. (Cour de cassation de Paris, 27 septembre 1989)

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public

Bruit de Voisinage



La municipalité a été saisie par des administrés concernant le bruit de voisinage.

Voici quelques rappels :

La Loi du 31 décembre 1992 et du décret du 18 avril 1995, précise que les bruits de tondeuse peuvent être sanctionnés s'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (article R48-2 du Code de santé publique). Voici un rappel des horaires où sont autorisés les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur (cf article 14 de l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2000) :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 14 heures à 19 h 30
- le samedi, de 9 heures à midi et de 15 heures à 19 heures
- le dimanche et jours fériés, de 10 heures à midi, quel que soit le niveau sonore de sa machine.

Malade
la nuit, le week-end ou un jour férié ?



Infos pratiques

Toute
la TNT
www.toutelatnt.fr

Que faire en cas de difficultés pour
recevoir la télévision ?
un seul numéro 0 970 818 818
Ou
www.recevoirlatnt.fr

Brûlage des déchets verts

NE BRÛLONS PLUS
nos déchets verts
à l'air libre !

Ensemble
pour une meilleure qualité de l'air



DREAL
OCCITANIE



QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.



L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source : ADEME)

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.



RAPPEL RÉGLEMENTAIRE :

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné :
particuliers, entreprises,
exploitants agricoles et forestiers,
collectivités territoriales...



QUI FAIT RESPECTER L'INTERDICTION DU BRÛLAGE ?

Si des moyens spécifiques sont mis en place par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) en période estivale (sensibilité au risque incendie), il incombe aux communes de faire respecter cette interdiction (pouvoir de police du maire).

En cas de non-respect, une contravention de 450€ peut-être appliquée.

(art 131-13 du code pénal)



LES SOLUTIONS

Le broyage des végétaux (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de paillage des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.



Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des composteurs individuels (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.



Les déchets verts peuvent également être collectés dans les 530 déchetteries, plateformes de compostage ou unités de méthanisation de la région Occitania.

Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.



Il est également possible de limiter la production de déchets verts en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, 48 000 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de 2800 en Occitania.

(Source : Santé publique France, 2016)



Le brûlage de 50 kg de déchets verts produit autant de particules que :



13 000 KM parcourus par un véhicule diesel récent ;



14 000 KM parcourus par un véhicule essence récent ;



3 SEMAINES de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante...

3 JOURS de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.

(Source : selon une étude menée par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes 2017)

Pour en savoir plus



Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitania
www.occitania.developpement-durable.gouv.fr



Atmo Occitania
www.atmo-occitania.org



Agence Régionale de Santé Occitania
www.ars.occitania.fr



ADEME en Occitania
www.occitania.ademe.fr

Votre mairie

Déchets ménagers

Un trop grand nombre de déchets indésirables envahissent quotidiennement le tapis du centre de tri.

C'est au **centre de tri** que sont acheminés tous les jours les déchets issus de la **collecte sélective (poubelle jaune)**, qui ne doit normalement contenir que les emballages ménagers des usagers (plastiques, papiers, cartons, journaux, magazines) dans le but de les valoriser dans des unités de traitement spécifiques. Parmi **les erreurs de tri** de confusion dans le sac jaune de collecte sélective : **Les vêtements, ne sont pas acceptés dans le sac jaune.**

Propres et secs (même usés), tous les textiles se recyclent : les vêtements, le linge de maison et même les chaussures. Mais il existe des filières spécialisées pour le textile. Ainsi, lorsque des vêtements sont jetés dans la poubelle jaune et qu'ils arrivent au centre de tri, ils sont systématiquement jetés dans la benne des « refus de tri » et partent à l'enfouissement, alors qu'ils pourraient être recyclés.

La production textile n'a cessé d'augmenter en générant en parallèle, un gisement de déchets textiles : 12 kg/an/hab sont jetés chaque année. Pour pallier à ce problème sur le territoire intercommunal, la Communauté de Communes en partenariat avec l'association du Relais 48 et l'éco-organisme EcoTLC collectent les vêtements.

Ainsi, il est possible de déposer les vêtements propres et secs dans les conteneurs blancs du Relais 48.

Collecte de Textiles et Chaussures en 2017 : le bilan la Communauté de Communes Conques-Marcillac

En 2017, les habitants du territoire intercommunal ont donné plus de 31 tonnes de Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC) : bravo.

Ces vêtements, linge et chaussures que vous avez donnés sont autant de tonnes de déchets ménagers en moins dans nos poubelles, et autant de ressources que nous préservons.

Gardez le bon réflexe !

Nous n'avons pas encore atteint la moyenne française de 3,2kg de TLC usagés donnés par habitant et par an, mais nous nous en rapprochons.

Alors gardez le bon réflexe : **ne jetez plus vos textiles et chaussures à la poubelle !** Apportez-les, propres et secs, dans des sacs fermés, les chaussures nouées par paires, et ils seront valorisés !

Ci-dessous : **le point de collecte le plus proche de chez vous** (conteneurs et espaces dédiés en déchèterie), ou rendez-vous sur la cartographie proposée par le site.

CLAIRVAUX D'AVEYRON : Salle des fêtes- local communal - cimetière

SAINT-CHRISTOPHE-VALLON : Salle des fêtes de Saint-Christophe-vallon

VALADY : Parking au feu

SAINT CYPRIEN SUR DOURDOU : Parking piscine et vers le camping

MARCILLAC VALLON : Déchèterie route de Malviès et

MARCILLAC VALLON : Salle des Fêtes vers le Pont Rouge.

SALLES LA SOURCE : Séveyrac

SALLES LA SOURCE : Souyri

POUR RECYCLER : Je trie, j'agis!

VERRE RECYCLABLE
* COUVERCLES
* BOUCHONS & CAPSULES
* VAISSELLE
* AMPOULES...

EMBALLAGE RECYCLABLE

ORDURES MÉNAGÈRES

Des questions sur les déchets ?
www.cc-conques-marcillac.fr
Tél. 05 65 71 86 20

RECYCLING : I do my part!

RECYCLABLE GLASS
* COVERS
* CAPS & CAPSULES
* DISHES
* BULBS ...

RECYCLABLE PACKAGING

HOUSEHOLD WASTE

Questions on waste ?
www.cc-conques-marcillac.fr
Tél. 05 65 71 86 20

TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES

Déposez-les dans un Point d'Apport
Ils portent tous le repère de la filière :

Ils sont tous référencés
sur www.lafibredutri.fr



LES CONSIGNES



Les articles dont vous vous séparez peuvent être usés, ou simplement ne plus être à votre goût, par contre ils doivent être **propres et secs** !



Ne pas déposer d'articles **HUMIDES**
ou simplement **MOUILLÉS**.

COMMENT bien faire ?

- ✓ Attachez les chaussures par paire
- ✓ Privilégiez les sacs de 30L (pas plus volumineux)
- ✓ Fermez bien les sacs
- ✓ Dans les conteneurs, vérifiez que le sac est bien tombé
- ✓ N'hésitez pas à appeler les antennes d'association pour vérifier leurs horaires de dépôt.



Que deviennent mes Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC) ?

Les TLC collectés qui peuvent être reportés : ils sont donnés ou revendus dans les boutiques des associations caritatives ou sur le marché du vêtement d'occasion, en France et à l'étranger. Ceux qui ne sont pas en assez bon état sont recyclés : ils sont transformés en chiffons d'essuyage ou remis à l'état de fibres pour être réintroduits dans la fabrication de nouveaux produits.

La dynamique de valorisation des TLC

En facilitant le déploiement de la collecte des TLC usagés, la Communauté de Communes Conques-Marcillac s'engage avec Eco TLC et le Relais48, pour réduire le volume de déchets ménagers, et contribue ainsi à préserver les ressources naturelles.

Le projet proposé par Eco TLC engage la filière textile - du producteur au recycleur en passant par le citoyen - dans une dynamique de progrès et d'économie plus circulaire. Les actions proposées pour détourner les textiles usagés de la poubelle (sensibilisation au geste de tri, soutien à l'innovation, promotion des dispositifs de collecte, etc.) ont des impacts positifs sur le plan environnemental (réduction des déchets), économique (croissance durable pour les activités de récupération et de valorisation) et social (création d'emplois).

A propos du Relais 48 : Le Relais est un réseau d'entreprises qui agit depuis 30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables. Membre d'Emmaüs France et de l'Inter Réseaux de la Fibre Solidaire (IRFS), il porte en lui les valeurs de solidarité et de générosité défendues par l'abbé Pierre. Il s'attache à lutter contre les causes d'exclusion, basant son action sur la conviction que le retour à l'emploi des personnes en difficulté est un moyen de les aider à préserver leur dignité, à retrouver leur autonomie financière et leur place dans la société. Il a développé pour cela plusieurs activités économiques, qui lui ont permis de créer plus de 2 200 emplois. Parmi celles-ci, l'activité textile a connu un rapide développement. En quelques années, le Relais est devenu le premier opérateur de collecte / valorisation textile en France.

À propos d'Eco TLC : Agréé par les Pouvoirs Publics depuis 2009, Eco TLC est l'éco-organisme de la filière des Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC).

C'est une société privée, à but non lucratif, agréée par les pouvoirs publics français pour développer en France une filière de recyclage performante tant du point de vue économique, sociétal qu'environnemental, en coordination avec tous les acteurs concernés de la filière. Son objectif est de tendre vers 100% de valorisation des TLC usagés et d'accompagner l'industrie vers une économie plus circulaire.



Rézo Pouce, sur le territoire



Suite au diagnostic Enfance-Jeunesse effectué sur le territoire, il a été pointé la difficulté des jeunes à se déplacer sur le territoire en autonomie. Les élus de la Communauté de Communes Conques-Marcillac ont donc décidé de déployer REZO POUCE, un dispositif d'auto-stop organisé et sécurisé sur le territoire.

REZO POUCE est le premier réseau d'autostop organisé et sécurisé en France. Il permet sans prise de rendez-vous de se positionner à un arrêt appelé « arrêt sur le pouce » est d'être pris en stop. C'est flexible et gratuit. Le principe est de se rendre à un "arrêt sur le Pouce" quand on veut (tout de suite, tout à l'heure...), sans avoir anticipé son trajet. Ce mode de déplacement s'utilise pour des trajets quotidiens de courtes distances, en complément d'autres moyens de transport.

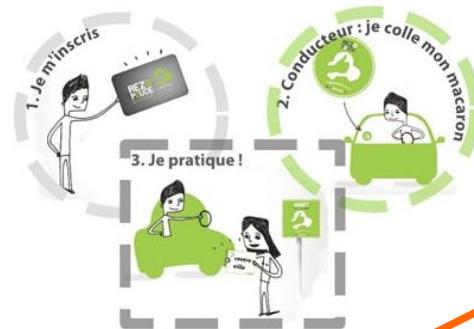
REZO POUCE permet de :

- compléter les moyens de transports existants
- créer du lien social
- structurer, organiser et sécuriser la pratique de l'autostop

Au-delà des jeunes, REZO POUCE s'adresse à tous, il est possible de s'inscrire, comme conducteur ou passager, dans des points relais tels que la Maison de la Communauté de Communes et les Mairies du territoire.

Sur la communauté de Communes 58 arrêts sur le pouce sont positionnés et 5 hors territoire. Ces arrêts sont identifiés par des panneaux. A Saint-Christophe-Vallon, 5 arrêts sont installés. REZO POUCE fonctionne sur le principe d'une communauté d'utilisateurs il est donc important qu'un maximum de personnes soient inscrites.

Pour s'inscrire, c'est simple rendez-vous sur www.rezopouce.fr, à la Communauté de Communes ou dans les mairies du territoire.



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

RECENSEMENT DES NIDS



Vous qui venez de découvrir un nid de frelons asiatiques,

Apportez votre concours à notre lutte en signalant son emplacement

A la cellule « frelons » du syndicat l'abeille de l'Aveyron

Tel : 06 78 12 19 49 / 06 71 06 08 03

Mails : jean-louis.seguret12@orange.fr / alainteissier@hotmail.fr

Infos pratiques

DÈS LE 7 MARS
DANS L'AVEYRON

la carte d'identité à portée de clic!

- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des 17 mairies à ma disposition
- Mon titre est plus sûr

Liste des mairies : www.aveyron.gouv.fr

MES DÉMARCHES à portée de clic!

Pour les demandeurs d'emploi et salariés

Consultation des offres et mise en relation avec les employeurs locaux

Aide individuelle dans les techniques de recherche d'emploi : CV, lettres, candidatures par mail

Mise à disposition d'outils (internet, téléphone) et aides dans les démarches en lien avec Pôle Emploi

Information et orientation vers les partenaires institutionnels de l'Emploi et de la Formation

Pour les employeurs locaux : chef d'entreprise, artisan, particulier employeur

Publication et suivi des offres

Information sur les dispositifs d'aide à l'embauche

Visite des entreprises locales et aide au recrutement

Mise à disposition d'un salarié pour une intervention ponctuelle ou régulière en convention avec l'association intermédiaire ADEL et l'agence de travail temporaire ADEL INTERIM

A la recherche d'un emploi, d'un salarié ou d'une formation l'Espace Emploi Conques-Marcillac vous accompagne dans votre recherche par un accueil personnalisé et gratuit.

Annie CAZAL et Adeline MARCAIS sont là pour vous accueillir du lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h en libre accès

et de 14h à 17h l'après-midi sur rendez vous

ESPACE EMPLOI CONQUES MARCILLAC

49 avenue Gustave Bessières

12330 MARCILLAC-VALLON

05.65.42.68.94

eef-cm@orange.fr

Les coprésidents : François BESSES et Cathy GUILLET



PROJET TERRA TRAIL

Discipline quasi inconnue il y a quinze ans, le trail attire un nombre de pratiquants toujours plus élevé. Il s'agit de course à pied sur des chemins plus ou moins accidentés, dans un environnement naturel préservé avec le minimum possible de routes goudronnées. On estime à 500 000 le nombre de participants aux courses de trail en France mais ceux-ci ne représentent qu'un tiers des pratiquants réguliers.

En février 2019, sera inauguré sur le territoire communautaire Conques-Marcillac un espace permanent de pratique du Trail qui permettra une pratique en autonomie et sur toute l'année. Cet espace, baptisé « Terra Trail », sera constitué de 16 parcours de 4 à 40 km (dont 1 kilomètre vertical), de niveaux de difficultés variés (balisages vert, bleu, rouge et noir, du facile au très difficile) permettant de satisfaire tous les publics : des amateurs aux sportifs confirmés.

Considérant qu'il s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement de la destination touristique (accroître la fréquentation en hors saison et sur l'ensemble du territoire communautaire), qu'il favorise la découverte des richesses paysagères et patrimoniales et l'économie locale, l'Office de Tourisme Conques-Marcillac porte ce projet en partenariat avec les communes et les associations locales de pratiquants de Trail et avec l'accompagnement financier de l'Europe, du Département de l'Aveyron et de la Région Occitanie. Cet espace sera aussi un terrain de jeu prisé par les habitants. L'expertise d'Adrien Séguret et le parrainage d'Anne-Lise Rousset, championne de la discipline au niveau mondial, assureront le succès de Terra Trail. Et à partir de 2019, sera mis en œuvre un plan de communication au niveau national : participation à 6 salons spécialisés (dont l'UTMB), édition de 60 000 dépliants, insertion dans des magazines spécialisés, visibilité sur Internet et les réseaux sociaux, fiches numériques téléchargeables, vidéo...

Sur Saint-Christophe-Vallon, il est prévu un circuit vert de 4.2 km et d'une variante de 12.3 km.

Renseignements au 05 65 72 85 00 ou sur communication@tourisme-conques.fr





Notre relais de Saint-Christophe-Vallon est rattaché à la paroisse Saint-Vincent-du-Vallon.

Le conseil pastoral et le conseil économique assument les tâches du culte autour de notre clocher.

Notre curé : Frère Cyrille Deverre, présent à la Maison Paroissiale le mardi matin au 05 65 71 73 31

Ou à la communauté des Prémontrés de Conques au 05 65 69 85 12.

f.cyrille@mondaye.com

Permanences assurées à la maison Paroissiale le mardi, Vendredi et samedi, le matin de 9h30 à 11h30.

Paroisse St-Vincent-du-Vallon

Responsable du Conseil Pastoral : Florence BROS

Service économique : Bernard BRUEL

Service liturgie : Eliette BRUEL, Nicole GUYOT

Catéchèse : Eliette BRUEL, Béatrice BEZELGUES

Clé de l'église : Jeannine ESTIVALS et Maurice MAYANOBE

Messes à l'église de Saint- Christophe-Vallon tous les samedis soirs à 19h (horaire été) et 18h30 (horaire hiver)

Messe animée par les jeunes tous les mois en période scolaire le 3ème samedi du mois (voir feuille des annonces)

Messe à l'église de Glassac : le jeudi de l'Ascension

Messe à l'église de Testet : le 2 novembre (messe des défunts)

Messe à la chapelle de Saint-Joseph de Testet : le 19 mars (fête de Saint-Joseph)

Pour donner une messe à une intention, donner l'enveloppe à la Maison Paroissiale ou à Bernard BRUEL qui la remettra au trésorier (tarif des messes 17 euros)

Pour les sépultures, veuillez contacter :

Le curé : frère Cyrille ou le Père Compazieu au 05 65 42 09 17

Le célébrant : Mme METGE Danielle 05 65 72 72 12 - 06 64 75 35 95

Mr BRUEL Christian 09 67 05 25 67 - 06 31 61 07 93 ou Mme LEPICARD Claudie 05 65 67 29 01 - 06 84 39 70 81

Accompagnant : Mr VEYRIER Jean Louis 05 65 72 74 34 et Mr BRUEL Bernard 05 65 72 70 29 - 07 69 54 51 54

Préparation au Baptême : tous les 1ers mercredis du mois à 20 h30 (de mars à novembre) à la Maison Paroissiale, avenue de Malvies.



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Coupon à découper et à déposer
au secrétariat de mairie

MAIRIE

FICHE DE LIAISON

**Vous souhaitez recevoir des informations sur la commune de
Saint-Christophe-Vallon par e-mail :**

Oui

Non

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphones :

Adresse mail :

(les adresses seront exclusivement utilisées par la mairie)

MARIAGES

Le 16 décembre
Le 1^{er} septembre
Le 8 septembre

Francisca BIASOLO LIKAYA avec Roger GUIBERT, domiciliés à la Bringuie
Elodie BASCOUL avec Nicolas THERON, domiciliés 12 impasse des Tilleuls
Florence BERTRAND avec Aurélien RIBES, domiciliés 4 lotissement L'Aurial

DÉCÈS

BELMON	Christian	Les Cazalets	le 6 décembre
TABEZE	Jean	Jouas	le 6 janvier
BOUSQUET			
veuve VAYRES-BOYER	Maria	Testet	le 2 février
ESTIVALS	Henriette	Glassac	le 11 février
BONNEMÈRE	Michel	La Prade	le 2 mars
CONSTANS épouse AYOT	Ginette	7 allée Cantagrel	le 22 mars
JOUBE veuve GONCALVES	Simone	12 rue de l'église	le 26 mars
MOREL	Michel	6 rue des Bruyères	le 29 mars
HYGEN veuve BOIMARE	Michèle	ZA Les Aumières	le 10 avril
QUATREVAUX			
épouse MOCHALES	Geneviève	5 route de la Cayrède	le 22 juin
BOYER-MADRIERES	Roger	Le Bousquet	le 12 juillet
ESTIVALS	Robert	Auzits	le 7 août
VACARESSE veuve PÈGUES	Alice	Jouas	le 18 août
DELSOL	Albert	Auréjac	le 22 août
APPERCÉ	Marie-Lise	4 route de Cransac	le 14 septembre
UTRILLA	Jean-Claude	Cantuel	le 3 octobre
GABORET	Fernand	3 route du Cayla	le 29 octobre
LIGER	Luka	28 route de Rodez	le 24 novembre

NAISSANCES

IZARD Inès	2 route de la Cayrède	le 21 décembre
EL KHAOUA Aya	7 rue des Bruyères	le 28 décembre
SAVY Maël	La Castérie - Cantuel	le 27 avril
ARRIETA COMBETTES-LECOUFFE Louna	1 route du Cayla	le 5 mai
COMBETTES-LECOUFFE Maëlya	27 rue des Pouzes	le 16 juillet
DELSOL Pandora-Lune	Auréjac	le 2 août
MARTY Émy	Le Cros	le 30 août
DELCUZOUL Victor	Cantuel	le 4 septembre
GOMEZ Mila	40 route de Cransac	le 1 ^{er} octobre
RIBES Justin	4 lotissement L'Aurial	le 26 octobre
LIGER Luka	28 route de Rodez	le 20 novembre



Avis à la Population

Distribution des sacs poubelles pour 2019...

La distribution des sacs poubelles se fera
à la salle des fêtes de Saint-Christophe-Vallon,

Le dimanche 13 janvier 2019 de 9h00 à 11h00

(En cas d'empêchement, il est vivement conseillé de se faire
représenter par un proche, un voisin ou un membre de sa famille)



AGENCE POSTALE COMMUNALE

2 route du Cayla
12330 Saint-Christophe-Vallon
Tél : 05 65 61 64 91
Horaires d'ouverture
Mardi, mercredi et vendredi de 9h à
12h30
Samedi de 9h à 12h -
Fermée le lundi et le jeudi
Contact : Sylvie NOYE

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

2 route du Cayla 12330 Saint-Christophe-Vallon

Horaires d'ouverture

Lundi 9h - 12h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi

9h - 12h et 14h - 17h

Le samedi (un samedi sur deux - semaine paire)

9h-12h

Permanence élus sur RDV : de 9h à 11h

(un samedi par mois)

Tel : 05 65 72 71 30

Fax : 05 65 72 77 64

E-mail : mairie-saintchristophevallon@orange.fr

Site : www.saintchristophevallon.fr

Retrouvez les informations sur notre
site « www.saintchristophevallon.fr »

Ne pas jeter sur la voie publique